

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Roche-sur-Yon, le 3 juillet 2020

Point de situation sur la ressource en eau en Vendée

Les débits des cours d'eau ont largement profité de la pluviométrie de la mi-juin, rendant la situation globalement correcte. Cependant, la faible pluviométrie constatée la semaine dernière a conduit à une baisse des débits, et deux cours d'eau ont à nouveau franchi le seuil d'alerte : le Falleron et la Logne. Par ailleurs, les prévisions font état de très peu de pluie pour la semaine prochaine.

Les niveaux de nappes souterraines sont très corrects.

La situation de la ressource en eau potable reste confortable, les barrages de stockage sont remplis à 97%.

Au vu de la situation des milieux, **le préfet de la Vendée a décidé de placer les bassins Logne-Boulogne et Marais Breton non réalimenté en situation d'alerte avec interdiction de prélèvement tous les jours de 8h à 20h, à partir du vendredi 3 juillet 2020.**

Le préfet de la Vendée invite chaque utilisateur d'eau à rester vigilant et à agir afin de maîtriser sa consommation.

*La ressource en eau en Vendée : un suivi au quotidien pour réduire les tensions.
Découvrez la vidéo réalisée sur le rôle du comité "ressource en eau" : la recherche constante d'un juste équilibre
pour préserver la ressource sur :
<http://www.vendee.gouv.fr/secheresse-arretes-prefectoraux-de-restrictions-d-r306.html>*

Service départemental de la communication interministérielle

Tél. : 02 51 36 72 00 - Portable : 06 74 75 23 16
Mél. : pref-communication@vendee.gouv.fr
🌐 www.vendee.gouv.fr - 📧 @PrefetVendee - 📱 @PrefetVendee - 📧 @prefetvendee

29 rue Delille
85000 La Roche-sur-Yon